



Montréal, le 26 janvier 2017

**À TOUS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
ET/OU RESPONSABLE DU SECTEUR DES GRAINS**

**Objet : Surcharge de carburant (Semaine du 6 février 2017)**

---

---

Bonjour,

Veillez être avisé par la présente que les taux de transport par camion seront majorés de **22%** à compter de **lundi 6 février 2017**.

Cet ajustement pourra et sera modifié **à la hausse** ou **à la baisse** de façon hebdomadaire selon le prix du baril de pétrole, et de l'indice du FCA « Freight Carriers Association of Canada ». Pour l'instant, il s'applique seulement aux nouveaux contrats « livrés » qui seront négociés après le **6 février 2017**, les anciens contrats restent pour l'instant inchangés.

Nous regrettons les inconvénients que ces changements peuvent entraîner et nous vous prions d'agréer, nos meilleures salutations.

France Bisson  
Agent logistique  
Secteur Grain Elite  
La Coop fédérée